

Message de la gendarmerie:

La situation actuelle provoque une augmentation du prix des carburants. De ce fait, il est envisageable que le précieux liquide devienne un objet de convoitise.

Il n'existe pas de recette magique qui évite à 100 % le vol de carburants dans un véhicule stationné sur la voie publique. Toutefois, quelques moyens de défense sont applicables au quotidien :

- Il est primordial d'éviter de remplir son réservoir la veille d'un week-end, le vendredi soir par exemple. Au contraire, privilégier le lundi matin avant de partir au travail, de sorte à consommer du carburant dans la semaine.
- Si votre véhicule est garé dans un parking privé, celui-ci peut être équipé d'éclairages par détection de présence, ou de vidéo-protection idéalement.
- Si le véhicule est stationné sur la voie publique, positionner le cache de votre réservoir côté circulation afin de le rendre visible par tous. Ainsi, votre véhicule sera moins "sélectionné" du fait de sa forte exposition aux regards.
- Stationner son véhicule dans un box ou un garage, si possible.
- Fermer à clef le bouchon du réservoir (et pourquoi pas s'armer d'un cadenas en supplément)
- Acheter un dispositif d'anti-siphonnage qui se connecte à l'alarme du véhicule et envoie un message au propriétaire en cas de siphonnage.
- S'équiper d'une crépine perforée : elle empêche l'introduction d'un tuyau dans le réservoir.